



Bulletin d'information et de liaison de l'Association Nationale pour la Mémoire des Résistants et Patriotes emprisonnés à Eysses Unité Combattante déportée à Dachau (Bataillon F.F.I.)

Septembre 2004

N° 230

Siège : 10 rue Leroux – 75116 Paris – Tél : 01 44 17 38 27 – CCP Paris 4764-82w –
Permanence : Tous les mercredis au siège de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

1944 – Le CONSEIL NATIONAL de la RESISTANCE

Vers une République Nouvelle

Le Conseil National de la Résistance (C.N.R.) est créé le 27 mai 1943 sous la présidence de Jean MOULIN, délégué du Général de GAULLE.

Il est composé de 8 mouvements de la Résistance Intérieure, des 2 centrales syndicales (C.G.T. réunifiée et les chrétiens de la C.F.T.C.) et des 6 partis politiques, qui reconnaissent le « France-Libre », des communistes à la droite républicaine.

Le 15 mars 1944 le C.N.R. se réunit en Assemblée Plénière et adopte le programme qui comporte à la fois : un plan d'action immédiate pour bouter hors de France l'occupant nazi et chasser ses complices de VICHY et des mesures destinées à instaurer, dès la Libération, un ordre social plus juste.

Qu'on en juge :

- Retour à la Nation des grands moyens de production, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurance et des grandes banques.
- Sécurité de l'emploi, droit au travail et au repos.

- Plan complet de Sécurité Sociale.
- Une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ;

Ces avancées sociales qu'il contient sont remises en cause ; c'est l'héritage de la Résistance dont on veut, aujourd'hui, priver les Français.

Faire connaître aux jeunes, dans les Etablissements scolaires, ce que fut le C.N.R. dont on parle très peu ou pas du tout est un devoir de mémoire.

Nous restons fidèles à nos combats, à nos martyrs fusillés ou morts en déportation qui avaient rêvé d'une République nouvelle plus juste et plus fraternelle.

André LALOU

DISTINCTIONS

- Roger CHAMPROBERT vient d'être Officier de la Légion d'Honneur (promotion du 14/07/2004)
- Dans le J.O du 17/04/2004, on peut lire que notre camarade Roger HENOT – Médaillé Militaire et de la D.R. a été promu Officier de la Légion d'Honneur.

Nos félicitations à tous deux.

COMPTE RENDU de l' A.G P.A.C.A Vendredi 14 mai 2004

Cette assemblée Générale réunissait treize camarades : 3 Anciens d'Eysses : **BALAGUER Emile – DURAND Marcel - et Fernand MONNO – Jeanne CHAMBERS** notre Présidente Trésorière, son époux **John – Jacqueline FROMENTI** Secrétaire Trésorière adjointe, son époux **Roland – Rosette REBOUL – Madame FRANCO-COSTE** et son époux ainsi que **Mmes BARONTINI – DURAND – BALAGUER.**

Excusés : **CONSO** qui devait, le jour même assister à des obsèques – **César NIESTI – André BAGGIANI** et son épouse – **Dr SERIN André – CARLINO Maurice – Maurice REGNIER – Edith et Augustine BARUCCHI – Mireille JOURDAN – Germaine GAZZANO – Yves OURLIAC – Albert DOMENECH** ainsi que **Hyppolyte LAMBERT** et **CANALE** qui nous ont envoyé un long poème intitulé « Les générations d'hier et d'aujourd'hui » qui a clôturé notre Assemblée Générale de bien heureuse manière.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants et notamment à **Marcel DURAND** remis après une longue période de santé délicate, notre Présidente **Jeanne CHAMBERS** demande une minute de silence à la mémoire de nos Chers disparus. Elle indique que nous avons reçu 55 cotisations pour 2003 ; notre fichier est à jour, il est régulièrement modifié suivant les indications de changement d'adresse dont nous avons connaissance. Pour la Région PACA, c'est notre Bureau qui se charge de la distribution des cartes.

Jacqueline et elle se sont rendues à Paris au Conseil d'Administration exceptionnel samedi 12 juin 2004 et réuni pour former la nouvelle Association. Fusion de l'Association des fils et filles des anciens d'Eysses et l'Amicale. Nous devons faire le changement pour notre CCP.

Jacqueline donne lecture du bilan financier de l'année 2003 ; qui est adopté à l'unanimité.

Jeanne précise que 3 représentants de la Région sont allés à Eysses : **Malou SERRA, Michèle FRANCO-COSTE** et son mari. Un montant de 75 euros a été versé à Malou et à Michèle pour couvrir une partie de leurs frais suivant la décision de l'Assemblée Générale précédente.

Rosette REBOUL nous informe ensuite que ne pouvant se rendre à Eysses, les camarades d'Arles ont décidé une exposition qui a obtenu un bon succès. Quinze internés d'Eysses y ont participé. Elle nous parle également de la conférence tenue, en Février, par **Raoul VIGNETTES** qui a mis l'accent sur « l'esprit d'Eysses » Raoul a vendu une trentaine de livres. De nombreux enfants y ont participé. Félicitations à nos camarades d'Arles pour leur bon travail de mémoire.

Jeanne informe l'assemblée qu'elle commande 40 livres consacrés aux fusillés, qui seront répartis de façon suivante : compte tenu de l'activité auprès des écoles de chacun d'entre nous : **CHAMBERS 5, CONSO 5, JOURDAN 5, REBOUL 5, CANALE 5, BALAGUER 5, NIESTI 5, FROMENTI 5,** cette commande représente une dépense de 640 €. Cette assemblée générale s'est terminée par un excellent repas fraternel au restaurant de la gare de Toulon.

Le 12/07/2004

NOS PEINES

- **Alain du PERIER** de Larsan – 82 ans

A St Pierre du Fresnes (Calvados), le 28/06/2004, nos amis **L.MERIC** et **J. RINGEVAL** et leurs épouses se sont joints aux nombreuses personnes venues assister aux obsèques de notre camarade.

Alain était un ancien du Maquis des Sangliers (groupe Mireille) de Dordogne-Sud. Arrêté, interné à Périgueux, à Limoges où il fut jugé par le tribunal spécial, à Eysses puis à Dachau-Allach. (73.398).

- **Joseph SORANO** – Décédé le 21/05/2004 à l'âge de 82 ans.

Arrêté le 14 octobre 1941, interné à Montpellier, Carcassonne, Eysses (préau 4 : 2288) Dachau (74011) ; C.V.R. – Médaille Croix de guerre – Chevalier de la Légion d'Honneur. Président de la section de Narbonne de la F.N.D.I.R.P.- ; Vice Président de l'A.D.I.R.P. de l'Aude ; membre du C.N. de la F.N.D.I.R.

Nos chaleureuse condoléances aux famille de nos camarades.

C'est **Eugène DUBOILLE** d'Amiens (et non DUBAILLE comme il a été écrit dans le n° 229) qu'il fallait lire ! Nos excuses à ses proches et à nos lecteurs.

SUR LE LIVRE DES FUSILLES

L' Association reçoit des mots chaleureux et émouvants d'Anciens ou d'amis depuis la sortie du livre des Fusillés.

Il en est ainsi de **Margueritte CHAUVET**, sœur de Jean, qui se dit « particulièrement touchée » et remercie tous ceux qui se sont consacrés à sa réalisation « Les années 1940 – 1944 sont encore très douloureuses pour moi ; il était important d'honorer la mémoire de nos disparus », il ne faut pas que leur mort reste dans l'oubli » ; elle « souhaite que le livre apporte une vivante mémoire aux futures générations » (lettre du 13/07/2004).

Même son de cloche dans la lettre de **Mme LACROIX**, sœur cadette de **Lucienne MICHARD**, déportée à Auchwitz-Birkenau, épouse de Jean LAUTISSIER dont le fils Michel est le rédacteur principal du livre.

Présentation du livre au 60^e anniversaire de la Libération à Villeneuve.

Le 20 août dernier, le livre d'Eysses a été présenté à la librairie « Au fil des mots » à Villeneuve-sur-Lot et à la presse à la maison centrale. Les journaux « Sud - Ouest » et « La Dépêche du midi » ont largement rendu compte

de l'ouvrage qui raconte l'histoire d'une prison modèle devenue rebelle et qui retrace l'histoire des résistants fusillés. Itinéraires de vies reconstitués après neuf mois d'enquête auprès des parents et amis, réunies dans ce livre avec leurs photographies et leurs lettres. Douze hommes morts en même temps pour que revienne la Liberté et avec elle la République. Hommes du sud parlant l'occitan, fiancés ou mariés pour la plupart, papas pour certains, engagés dans des associations, syndicats partis, combattants pendant la guerre d'Espagne, sportifs, hommes de conviction, porteurs de valeurs, ils sont allés jusqu'à la mort pour mettre à bas la dictature, l'oppression, l'exclusion et la collaboration et pour que vive la France libre et républicaine. Le livre relate bien l'affrontement à mort entre Vichy et la Résistance. L'instauration d'un régime politique dans une prison au cœur de la France occupée et le parallèle entre l'approche de la Libération et la montée de la répression avec le recours à la torture, l'instauration d'une Cour Martiale, l'exécution de douze résistants et la déportation de 1200 autres.

Teresa SERO, la sœur de Jaime, l'un des deux républicains espagnols est venue pour la première fois, avec la municipalité de l'Albagés, se recueillir au mur des fusillés et au cimetière Sainte-Catherine. Beaucoup d'émotions partagées avec la famille **SERVETO**, autre fusillé catalan. Avec **Cécile ROL-TANGUY** présente aux cérémonies, **Teresa SERO** a été faite citoyenne d'honneur de la ville. Six rues de la ville ont également reçu le nom de résistants : **Rosine BET**, **Marguerite et René FILHOL**, **Paulette BOUVARD**, **Anne-Marie ROBINET**, **Henri ROL-TANGUY**.

Le prix du livre est de 16 €, auquel il faut ajouter les frais de port :

1 livre = 3 € 15 }
2 livres = 3 € 98 } Envois sous enveloppe
3 livres = 5 € 14 }

4 livres = 7 € 50 }
5 livres = 8 € 10 } Envois par carton Colissimo

Les anciens qui ont déjà versé pour le livre ont la possibilité de constater s'ils doivent ou non compléter cette somme et adresser leur règlement éventuel à la première occasion.

Comment fut jugulée la rébellion de la prison d'EYSSSES

Lundi 28/02/1944, le journal collabo « Le Matin » (le mieux informé des journaux français) prétend-il) publie un compte rendu de la tentative d'évasion du 19/2.

Nous publions cet article in-extenso. Les Anciens qui ont participé aux événements, nos proches apprécieront particulièrement en cette année anniversaire de l'exécution des 12, les deux dernières lignes ! Ignobles comme l'ensemble de l'article !

« Le Directeur, M. CHIVO capturé par les révoltés a renouvelé le geste du Chevalier d'Assas .

Les rebelles s'étant mis en relation téléphonique avec les forces de l'ordre, on entendit : ** Pour sortir nous pousserons devant nous M.Chivo ...

Mais celui-ci saisissant l'appareil :

**** Même si vous me voyez en avant je vous donne l'ordre de tirer ! ...**

De l'envoyé spécial du « Matin » André du BIEF

Eysses, février – Vendredi 18 février seize heures. M.Chivo directeur de la prison centrale venait d'entrer au réfectoire où des détenus étaient réunis. Il accompagnait un inspecteur des prisons. Avec eux un surveillant-chef et deux surveillants. Allant de l'un à l'autre ils questionnaient paisiblement.

Un « hum ! » d'une étrange sonorité se répercuta sous la voûte. Une bourrasque humaine s'abattit sur le petit groupe. « Coiffés » en un clin d'œil, ils furent bientôt ligotés, les mains derrière le dos, tandis qu'en quelques minutes l'incendie de la révolte gagnait les quinze cents prisonniers de la maison.

La porte du dépôt d'armes du corps de garde était enfoncée. Des cachettes livraient tout un arsenal : mitraillettes, grenades, revolvers, tout de marque anglaise.

La chapelle près de la porte de détention, était envahie.

Cependant à l'extérieur, les gardiens, ne voyant pas revenir le directeur commençaient à s'inquiéter et partaient à sa recherche. Un à un ils étaient « coiffés » à leur tour.

Mais comme les mutins commençant à faire usage de leurs armes, ébauchaient une première tentative de sortie, un gardien de mirador s'en apercevait et alertait les autres postes, puis la police.

Il était dix-sept heures.

.....

Le siège s'organise

Bientôt le siège s'organisait. Surveillants, miliciens G.M.R., gendarmes, accourus de Pau et de Toulouse, cernaient les bâtiments sous la direction d'un représentant de M. Darnand, et de l'intendant de police de Toulouse.

A l'intérieur, une nuit cruelle commençait. Les otages étaient molestés, frappés, torturés. Les liens de leurs poignets et de leurs chevilles étaient serrés avec un bout de bois à la façon de garrots, et leur entraînaient dans les chairs. M.Chivo était gardé debout, pieds nus, sur le dallage de marbre glacé.

Il y eut une première tentative de sortie. Les rebelles s'avancèrent par un couloir, poussant devant eux un commis-greffier M.Lecharbonnier.

Les assiégeants qui, derrière un mur percé, tenaient le couloir en enfilade ne distinguant pas qui s'avancait, firent feu. Le malheureux s'abattit. Les révoltés battirent en retraite.

Furieux, les meneurs, par téléphone réussirent alors à se mettre en rapport avec l'extérieur.

- Nous vous avertissons que nous allons de nouveau sortir. Nous pousserons devant nous M. Chivo et ses compagnons...

Le directeur de la prison assistait à la communication.

- Donnez moi l'appareil, dit-il.

On le lui passa.

- C'est moi, Chivo. Quoi qu'on fasse et même si vous me voyez en avant, je vous donne l'ordre de tirer....

Les forcenés hésitèrent. Si les troupes faisaient feu, c'était l'échec de la sortie ..et il devraient ensuite répondre des morts ... leur impuissance leur apparut. Restait à se rendre.

Quatre heures du matin sonnaient.

On leur promit qu'il n'y aurait pas de représailles s'ils libéraient les otages et s'ils livraient toutes les armes.

Echec de la rébellion

Ils capitulèrent : la rébellion avait duré un peu plus de douze heures. Le service d'ordre comptait un mort ; un garde, atteint à la nuque était dans un état désespéré, un capitaine de G.M.R. avait été touché grièvement par une balle Thomson, des hommes étaient plus légèrement blessés.

La reddition opérée et les armes rendues, on s'aperçut qu'elles ne représentaient certainement qu'une faible partie de celles qu'on avait pu voir en action au cours de la nuit. Aussi les gardiens n'osaient-ils pas pénétrer dans la prison.

Peu à peu, enfin, les choses rentrèrent dans l'ordre, le secrétaire général Darnand s'étant rendu lui-même sur place avait donné des ordres précis et stricts pour la répression.

Toute la prison fut fouillée. Elle était en triste état. Dans la chapelle, l'autel était criblé de balles. Le tabernacle avait été pillé. Pillé également le magasin aux vivres. Des tonnes de denrées : sucre, café vert, conserves furent découvertes cachées. Dans l'infirmerie, était dissimulé un poste de radio et dans la cour – contrairement à la promesse donnée – un stock d'armes diverses était enterré.

Devant ce fait, il n'y eut pas d'hésitation. L'ordre du secrétaire général Darnand fut formel : déférer à un cour martiale tous ceux qui avaient pris les armes.

Quarante meneurs furent retenus. Parmi eu quatorze passèrent devant le tribunal spécial réuni le mercredi 23. Dès quatre heures du matin, les juges étudièrent les dossiers. A dix heures audience. A onze heures sentence : la mort pour douze accusés. Quelques minutes après, dans la cour même de la prison, la salve qui les exécutait retentissait dans les couloirs lugubres et les cellules rendues à l'ordre.

Cette tragique équipée reconstituée, j'ai posé quelques questions :

- Le directeur, M.Chivo est un milicien ? Comment se fait-il que l'existence de stocks d'armes et de vivres ne lui ait pas été connue ?
- *M.Chivo, dont le courage a été exemplaire, était depuis peu à la prison, dont le directeur ancien venait de prendre le maquis.*
- Ah !
- *C'est parce qu'il commençait à réagir contre des tolérances incroyables que les détenus se sont révoltés, pensant en effet qu'il n'était que temps pour eux*
- Qu'étaient ces détenus ?
- *Tous condamnés à des peines graves pour banditisme ...*
- Des étrangers ?
- *Cinq étrangers et juifs sur les douze exécutés.*
- Les meneurs ?
- *Des étrangers et juifs. Tous n'ont pas été exécutés parce qu'après avoir monté le coup, ils se sont bien gardés eux de prendre les armes. L'un des deux chefs, un juif bessarabien, nous a déclaré « Moi je suis plus français que vous ! » Ah non tout de même !*

Et Eysses est rentré dans le calme. Les inimaginables tolérances ont été supprimées. Le régime strict des maisons centrales est appliqué.

Grâce au dévouement, au courage sans défaillance des surveillants, des miliciens, des G.M.R. , force reste à la loi.

Il n'y a encore que quelques Français de moins et quelques foyers en deuil de plus »

Association déclarée à la préfecture de Police s/n 7246
Directeur de la publication : André LALOU

Dépôt légal : commission paritaire n°1944-D-73
Impression : Présence Graphique HREN Consulting
Tél : 06 74 05 14 44 www.hren-consulting.com